

Quelle est la relation adulte-enfant dans la littérature enfantine ?

Marielle Durand

Volume 21, Number 4, December 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055385ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055385ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

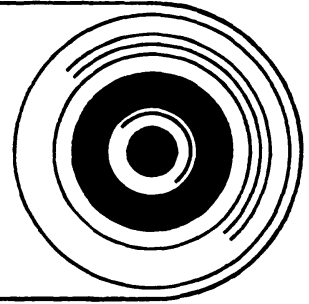
2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Durand, M. (1975). Quelle est la relation adulte-enfant dans la littérature enfantine ? *Documentation et bibliothèques*, 21(4), 221–225.
<https://doi.org/10.7202/1055385ar>

chronique de la recherche



Quelle est la relation adulte-enfant dans la littérature enfantine?

Notre recherche¹, qui avait pour but d'étudier la relation adulte-enfant dans la littérature enfantine, nous a amenée à faire une enquête préliminaire auprès des bibliothécaires des bibliothèques publiques d'enfants de la ville de Montréal afin de découvrir les livres les plus lus par les enfants francophones de 8 à 12 ans.

À partir d'un échantillon de 45 livres d'enfants, nous avons procédé, après l'étude des sources pertinentes à la littérature enfantine et aux diverses conceptions de l'autorité à travers les âges, à l'analyse de contenu de cet échantillon de livres en rapport avec notre sujet: les manifestations du pouvoir de l'autorité de l'adulte vis-à-vis de l'enfant-personnage et les réactions de celui-ci face à ce pouvoir. Notre recherche s'est soldée par l'évidence d'un comportement autoritaire de la part de l'adulte vis-à-vis de l'enfant, par des réactions plutôt négatives de la part de ce dernier et, par voie de conséquence, par l'absence quasi totale de dialogue dans la relation adulte-enfant. Ce jugement de valeur a été explicité par une reprise des fréquences reliées à chacune des catégories découvertes par l'analyse de contenu et par un ensemble de discussions appuyées sur des auteurs reconnus.

Les statistiques ont révélé que les manifestations de l'autorité de l'adulte à l'égard de l'enfant, au nombre de 807, étaient presque trois fois plus nombreuses que les réactions de l'enfant face au

pouvoir de l'autorité, lesquelles se chiffrent à 272. Par l'analyse de contenu, nous avons abouti à certains caractères dans l'exercice du pouvoir de l'autorité qui sont les suivants: unilatéral, arbitraire, sélectif, subjectif, limitatif, conventionnel et négatif ainsi qu'à certains caractères des réactions de l'enfant: caractères tantôt appréhensifs (inquiets), frustrés, culpabilisés, limités, tantôt contestataires, dépendants et soumis, ce qui, en somme, corrobore à travers la littérature enfantine, les opinions et les théories d'auteurs reconnus sur l'autorité, à savoir qu'elle s'exerce d'une façon autoritaire sur l'enfant et que celui-ci l'accepte ou la rejette, selon les cas.

Voici quelques jalons qui illustreront les caractères de l'exercice de l'autorité de l'adulte et ceux des réactions de l'enfant à l'égard de l'autorité.

Caractères de l'exercice de l'autorité de l'adulte

L'autorité, dans les livres analysés, est avant tout perçue comme un droit de commander, d'imposer l'obéissance. L'acte archétype du commandement des parents exprime ici la conception idéale de l'autorité. D'une part, l'écrasante supériorité de la force des adultes, l'évidente satisfaction éprouvée dans l'exercice de cette forme d'autorité pratiquement exclue de leur univers propre, la fréquente indisponibilité des parents vis-à-vis un âge sans pitié, la tendance à reproduire le style d'autorité que les parents ont eux-mêmes subi dans leur enfance et, d'autre part, la faiblesse et l'inexpérience des enfants convergent vers la parole brève et sans réplique de l'impératif.

1. Marielle Durand, *L'étude des manifestations du pouvoir de l'autorité de l'adulte sur l'enfant-personnage et des réactions de celui-ci face à ce pouvoir dans la littérature enfantine*, Montréal, Université de Montréal, 1974, 447 p. (Thèse présentée à la Faculté des Études supérieures en vue de l'obtention du Philosophiae Doctor, octobre 1974).

Plus l'enfant est jeune, plus la nature le trouve désarmé face à l'injonction d'une voix haute et ferme. Qu'en résulte-t-il dans la littérature enfantine? Ou bien l'enfant apprend à subir passivement le joug d'une autorité qui prévient toute demande d'éclaircissement sur le sens du commandement, ou bien il se cabre dans la révolte qui seule relance dramatiquement la relation intersubjective, à moins qu'il ne plie finalement, entraînant un refoulement de son agressivité rentrée qui, à la longue, abîme la transparence de son rapport avec l'autorité. D'emblée, le commandement écarte en effet l'explication ou la justification qui réintroduiraient une certaine réciprocité à l'intérieur de la relation d'autorité.

La proportion des ordres (248) par rapport aux autres manifestations de l'autorité (807) est assez significative, d'autant plus que l'adulte ne demande jamais son avis à l'enfant, d'où l'absence totale de dialogue dans ce genre de manifestations.

Le caractère arbitraire de l'autorité apparaît surtout dans l'administration des sanctions et dans la routine et le traditionalisme des règles de conduite à suivre. Les punitions corporelles ou physiques sont les plus nombreuses (30) probablement parce qu'elles sont les plus faciles, les plus immédiates ou les plus sécurisantes pour l'adulte. Elles varient de la simple tape au fouet et pour des actions allant de l'espièglerie à la querelle.

Les récompenses nous semblent moins arbitraires que les punitions parce qu'elles sont attribuées d'une façon plus mesurée et pour des actions à peu près identiques: bonne conduite, obéissance, travail. Nous avons pu remarquer, dans les livres analysés, que l'adulte privilégiait le travail par rapport au jeu. En effet, la valorisation du travail apparaît d'une façon singulière à travers les actions récompensées puisqu'il a la plus haute fréquence parmi toutes les actions qui se sont vu attribuer des récompenses. Les adultes-personnages voient donc, dans le travail, une valeur très spéciale reliée au mérite et à l'effort et qui se situe dans la ligne de la tradition chrétienne.

Certaines punitions administrées à l'enfant par l'adulte ont un caractère nettement subjectif dans les livres analysés. Ainsi, c'est pour avoir contredit son père ou

pour avoir pris quelque chose appartenant à sa mère que des enfants se voient infliger des punitions sévères. Dans ces cas, il y a une certaine identification de l'adulte avec ses propres idées ou ses biens personnels de telle sorte qu'il réagit d'une façon véhémement, injuste pour les enfants.

Dans les manifestations du pouvoir de l'autorité de l'adulte sur l'enfant, nous avons remarqué l'absence totale ou partielle de certaines valeurs, telles les valeurs affectives, morales, religieuses, culturelles, esthétiques et monétaires, ce qui, par voie de conséquence, donne à l'exercice du pouvoir de l'autorité de l'adulte un caractère limitatif. Par ailleurs, l'importance qu'accordent les adultes-personnages aux règles de conduite est prédominante. En effet, celles-ci remportent la plus haute fréquence en ce qui a trait aux ordres, aux directives, aux défenses et aux reproches. Peut-être pouvons-nous trouver dans la multiplicité quotidienne des actions de cette nature une explication à ce phénomène. Il reste que les valeurs touchant la bonne conduite, la bienséance et la prudence élémentaire forment en quelque sorte l'essentiel des manifestations de l'autorité de l'adulte sur l'enfant.

Si les punitions et les récompenses médiatisent l'autorité de l'adulte, les défenses et les permissions dirigent la vie de l'enfant. Celle-ci est alors calquée sur les valeurs de l'adulte puisque les défenses sont le miroir de ce qu'il ne faut pas faire. Le pouvoir réprobateur de l'adulte représente une autre façon d'inculquer ou de véhiculer ses propres valeurs, et il se dégage de notre étude que les valeurs relevant de normes conventionnelles sont les mieux protégées. La discipline, en ce sens, joue un rôle important dans les valeurs transmises.

Parmi les manifestations du pouvoir de l'autorité de l'adulte sur l'enfant, seules les approbations et les récompenses ont un caractère nettement approuvateur et peuvent être considérées comme des renforcements positifs. Par ailleurs, les punitions, les défenses et les reproches donnent à l'exercice de l'autorité son caractère négatif à cause des réactions et des sentiments qu'éprouve l'enfant à leur endroit. Voyons maintenant les caractères des réactions de l'enfant à l'égard de l'autorité.

Caractères des réactions de l'enfant à l'égard de l'autorité

La crainte et la méfiance de l'enfant face à l'autorité de l'adulte révèle une assez haute fréquence (79) et sanctionne le caractère appréhensif (inquiet) de son comportement. L'autorité est très souvent perçue comme menaçante et on ne peut se surprendre de la méfiance qu'elle engendre (6). L'enfant appréhende à divers degrés et pour diverses raisons ce que peut penser ou dire l'adulte de sa conduite. Assez souvent, s'il craint le jugement de l'adulte, c'est parce qu'il soupçonne lui-même le caractère répréhensible de son acte; la fuite reste le moyen le plus radical pour l'enfant d'échapper au pouvoir de l'adulte.

Pour l'enfant, l'adulte est un intrus qui ne peut ni le comprendre ni vibrer au même diapason que lui puisqu'il ne voit pas les choses de la même façon et qu'il n'est pas sur la même longueur d'ondes. Sa méfiance provient du fait qu'il appartient à un monde différent de celui de l'adulte ou, du moins, qu'il le ressent comme tel. Tout laisse supposer cependant que cette méfiance s'accompagne aussi d'un sentiment d'inquiétude ou d'insécurité chez l'enfant qui est confronté avec un monde ressenti comme supérieur ayant la force de l'autorité pour lui. Le danger redouté par l'enfant devant la puissance de l'autorité rejoint la force du surmoi sans cesse aux aguets des interdictions. En ce sens, la crainte et la méfiance contiennent déjà des éléments de culpabilité inconsciente et l'enfant cherche un dérivatif pour affirmer son moi par la dissimulation, la fugue ou la fuite.

Le caractère contraignant de l'éducation provoque nécessairement des frustrations qui ont pour effet de susciter de l'agressivité chez l'enfant en même temps qu'elles lui assurent une prise de conscience du réel. La formation de mécanismes de contrôle contribue à renforcer le moi de l'enfant et à lui donner un certain équilibre grâce aux multiples adaptations dont il doit faire preuve. Dans les livres étudiés, les frustrations ou les insatisfactions légitimes concernent en général la nourriture et le jeu, et il nous apparaît curieux de constater le faible pourcentage des expressions verbales de mécontentement de l'enfant face à des frustrations de cet ordre. Quant aux sentiments d'injustice, ils ajoutent aux insatisfactions légitimes un élément accusateur ébranlant dans ses assises

même l'autorité de l'adulte. Car l'injustice ressentie par l'enfant s'accompagne généralement d'un jugement négatif mettant en cause l'intégrité de l'autorité et, par le fait même, la transparence des rapports adulte-enfant qui en découlent.

L'enfant se décharge le plus souvent de ses sentiments de culpabilité par l'aveu et le repentir. Dans les livres analysés, l'aveu des fautes s'accompagne assez souvent de la supplication alliée à des gestes physiques tels ceux de se joindre les mains ou de s'agenouiller. La pénitence, dans certains cas, peut avoir un caractère libérateur et sécurisant pour l'enfant. Ce besoin d'apaiser sa culpabilité devient parfois tellement fort que l'enfant se punit lui-même de ses fautes.

Le pouvoir de l'autorité appliqué de façon rigoureuse semble incapable de susciter chez l'enfant l'expression de sentiments positifs de confiance ou d'amour. Ainsi est-il aisé de comprendre le faible taux des manifestations d'amour et de confiance (9.5%) relevées dans les livres analysés et qui donnent aux réactions de l'enfant leur caractère limitatif. De même que les parents considèrent que leur conduite témoigne assez de leur amour et le disent rarement, de même l'enfant agit comme si sa confiance et son amour étaient une réalité assez évidente pour se dispenser de l'exprimer verbalement. On sait, par ailleurs, combien l'égoïsme naturel de l'enfant répugne à voir dans les soins dont il est entouré un don gracieux de ses parents: à ses yeux, l'affection parentale est dans l'ordre normal des choses. C'est la contrainte et la punition qui risquent d'entamer l'authenticité de la sollicitude des parents: l'art de l'éducation repose sur la synthèse équilibrée de ces deux exigences.

L'enfant, dans les livres analysés, conteste plus souvent l'autorité qu'il ne s'y soumet ou s'y résigne. La désobéissance, l'infraction à la règle, l'autorité déjouée, la résistance et la révolte sont ses façons habituelles de résister à cette force puissante de l'adulte contre sa faiblesse naturelle. D'après les exemples relevés, il semble que les infractions à la règle se font d'une façon plus spontanée et intempestive que les désobéissances ordinaires. Peut-être est-ce parce que l'enfant déteste davantage tout ce qui a un caractère réglementaire.

L'autorité contournée, c'est la victoire sur

l'adulte accomplie avec la grâce du jeu. Tout se passe comme si l'enfant esquivaient le terrain du pouvoir où il ne peut qu'épuiser ses jeunes forces pour surprendre l'adulte comme l'habile se moque du lourdaud. En déjouant l'autorité par l'astuce, l'enfant échappe pour un temps à l'emprise de l'adulte et prouve d'une certaine façon qu'il n'est pas toujours dupe de cette force magique du pouvoir de l'autorité sur lui. Ce genre de résistance ajoute une dimension ludique, une finesse astucieuse et une forme déguisée de chantage affectif que ne revêt pas, par exemple, la simple désobéissance. Dans le contournement de l'autorité, l'enfant met à profit ce qui caractérise son univers propre, le jeu, d'où lui vient la force pour vaincre ou surmonter les obstacles de l'autorité. La partie étant inégale au début, puisque la force de l'adulte joue contre la faiblesse de l'enfant, les victoires de celui-ci contre l'autorité sont d'autant plus spectaculaires.

L'une des manifestations les plus apparentes de la lucidité des enfants-personnages face à leur dépendance vis-à-vis des adultes est en rapport direct avec le pouvoir permissif de ces derniers. Si l'on a dénombré 72 permissions (la troisième plus haute fréquence) sur les manifestations du pouvoir de l'autorité de l'adulte sur l'enfant, ceci dénote clairement la prise de conscience chez l'enfant de sa dépendance vis-à-vis de l'adulte en même temps qu'une amorce de dialogue, d'un besoin de communication avec ceux qui détiennent l'autorité; ce qui confère à ce comportement un caractère bilatéral, contrairement à celui de l'adulte qui s'est avéré à sens unique. La nature des permissions demandées par l'enfant fait preuve de la spontanéité naturelle de celui-ci. En effet, la plupart des permissions ont pour objet le jeu, la récréation ou la fête, activités ludiques caractéristiques de l'univers enfantin.

La demande de permission offre un intérêt particulier puisqu'elle présuppose que l'enfant a déjà intégré la nécessité de requérir l'autorisation parentale concernant tel ou tel geste de sa vie. En effet, la demande de permission enveloppe déjà une obéissance acquise et, par conséquent, renvoie aux parents l'image d'une certaine réussite dans l'éducation de leurs enfants. Cette fierté du succès prédispose favorablement les parents et peut-être l'enfant joue-t-il confusément sur cette corde sensible lorsqu'il accompagne sa

demande d'un ton suppliant. En ce cas, il est rare qu'il n'arrive à arracher au moins une permission conditionnelle. D'autre part, la permission accordée avec une sorte de condescendance mêle l'affection au sentiment de puissance.

Dans les livres analysés, l'obéissance est perçue comme un devoir et une vertu à pratiquer de la même manière que la désobéissance est présentée comme une attitude négative, un défaut à corriger. De plus, on insiste beaucoup sur l'attitude soumise de l'enfant à l'égard de l'autorité et sur l'application, sans contrainte, de l'exercice du commandement. Si l'obéissance sans contrainte est la plus fréquente (24), l'obéissance avec contrainte (13) suppose chez l'enfant une entrave à sa liberté personnelle: l'enfant est obligé de s'incliner devant les décisions de l'adulte. Au départ, la lutte est d'inégale force puisque l'autorité est indiscutable et que l'enfant n'a pas la chance de plaider sa cause. On comprendra alors pourquoi les manifestations du sentiment d'injustice sont souvent refoulées. En effet, comment l'autorité des parents non balisée par des règles précises ne verserait-elle pas parfois dans quelque démesure et comment l'enfant n'en concevrait-il pas un certain dépit? N'est-ce pas au sein de la famille que le pouvoir d'autorité s'exerce de la manière la plus discrétionnaire? Sur le plan civil, à l'échelle d'une nation, les citoyens sont gouvernés par un pouvoir souverain encadré par une constitution dont les déterminations et les procédures modèrent l'arbitraire des décisions. Sur le plan familial, aucun code ne tempère l'arbitraire du pouvoir parental; la volonté des parents s'applique sans entraves selon la formule classique de l'arbitraire: «sit pro ratione voluntas mea» (que ma seule volonté tienne lieu de raison). Si les rapports de force qui jouent dans la société font que la hiérarchie suprême peut difficilement outrepasser certains pouvoirs subordonnés, en revanche, dans la famille, ces rapports de force sont essentiellement inégaux: le père est et reste quasi omnipotent tandis que l'enfant naît et demeure longtemps dépendant.

En guise de conclusion, rappelons qu'il y a une disproportion entre le nombre de manifestations de l'autorité de l'adulte (807) et le nombre de réactions des enfants-personnages (272), dans les livres étudiés. De plus, par l'importance de ses interventions directrices, répressives et

correctives (665) par rapport à celles de type gratifiant (142), l'adulte exerce son pouvoir vis-à-vis de l'enfant-personnage de façon autoritaire. Ceci provoque chez l'enfant des réactions à caractère plutôt négatif. En effet, il réagit par des sentiments et des actes de façon négative (188) deux fois plus souvent que de façon positive (84) à l'égard de l'autorité. C'est donc dire que les différentes façons, pour l'adulte, d'exercer son pouvoir n'ont pour effet que de diminuer la qualité et la transparence de ses rapports avec l'enfant. Cette conclusion confirme, en somme, l'opinion de plusieurs

grands auteurs qui, sans s'être penchés eux-mêmes sur les livres que nous avons analysés, avaient déjà découvert des comportements identiques ou à peu près identiques dans le rapport d'autorité adulte-enfant. Ainsi, notre recherche aura contribué à corroborer un certain nombre d'opinions sur le sujet.

Marille Durand

Bibliothèque éducation-psychologie-
communication
Université de Montréal

QUELQUES NOUVEAUTÉS

— **TEILHARD DE CHARDIN ET JEAN DE LA CROIX**

par Francis Kelly Nemeck
Coll. **Hier et Aujourd'hui**

5¼" × 8¼" — 146 pages — \$4.50

— **LE RAPPORT PARENT, 10 ANS APRÈS**
en collaboration

Colloque de l'Académie canadienne
des Lettres et des Sciences humaines

6" × 8¼" — 163 pages — \$5.00

— **LES VIEUX M'ONT CONTÉ, TOME 4**

Une série prestigieuse — Les contes
folkloriques recueillis
par Germain Lemieux

6¾" × 8¾" — 450 pages — \$15.00

— **TOME 5 à paraître au début de décembre**

— **ALEXANDRE VATTEMARE, TRAIT
D'UNION ENTRE DEUX MONDES**

par Elisabeth Revai

Le Québec et les États-Unis à l'aube
de leurs relations culturelles avec la
France au XIXe siècle

5½" × 8½" — 232 pages — \$7.50

S'adresser à son libraire ou aux

Éditions Bellarmin

8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
Tél.: (514) 387-2541